



Le Clain à Saint-Benoît (86), le 2 décembre 2018. Photo : C.Fortin – ARB NA

PLUVIOMETRIE

60 à 120 mm d'eau : des pluies inégalement réparties sur le territoire / p.3

EAUX SOUTERRAINES

57,9% des stations avec un niveau inférieur à la moyenne / p.5

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

13 % des stations en « assec » / p.13

MESURES DE RESTRICTION

Des interdictions de remplissage de plans d'eau toujours en vigueur / p.16

hydro
situation

Bulletin n°159

–
Novembre 2018

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Novembre 2018

ÉDIT'EAU

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1er janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre, etc. En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Le mois de novembre est marqué par des pluies inégalement réparties sur le territoire. Les cumuls pluviométriques mensuels sont ainsi supérieurs aux normales saisonnières de l'Ouest de la Vienne jusqu'au Nord des Deux-Sèvres (+ 10 à +40%), et inférieurs aux normales ailleurs (de -10 à -30%).

Bien qu'il semble que la phase de recharge des nappes soit en train de s'enclencher, la situation se dégrade à nouveau en novembre, par rapport aux moyennes de saison. Plus de la moitié des stations suivies (57,9%) affiche un niveau inférieur à la moyenne, ce qui constitue la 10^{ème} situation la moins favorable de ces 23 dernières années pour un 30 novembre.

La tendance générale des débits des cours d'eau est plutôt à la hausse courant novembre. Les débits moyens mensuels restent néanmoins inférieurs aux moyennes interannuelles, avec des déficits plus marqués qu'en octobre.

Même si la campagne complémentaire d'observation de l'écoulement des cours d'eau de fin novembre indique une nette amélioration par rapport à fin octobre, 13% des cours d'eau observés sont encore en assec.

Les taux de remplissage des quatre principaux barrages-réservoirs continuent à baisser légèrement en novembre, mais ils restent encore plutôt élevés pour la période..

Concernant les mesures de restriction, le remplissage hivernal des retenues à usage d'irrigation agricole reste interdit jusqu'en décembre sur certains bassins.

Sommaire

BILAN PLUVIOMÉTRIQUE

/ p.3

SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE

/ p.5

HYDROLOGIE

/ p.8

LES BARRAGES-RÉSERVOIRS

/ p.12

L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

/ p.13

LES MESURES DE RESTRICTION

/ p.15

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

/ p.16

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'AFB Nouvelle-Aquitaine.

**Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**

Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

BILAN PLUVIOMÉTRIQUE

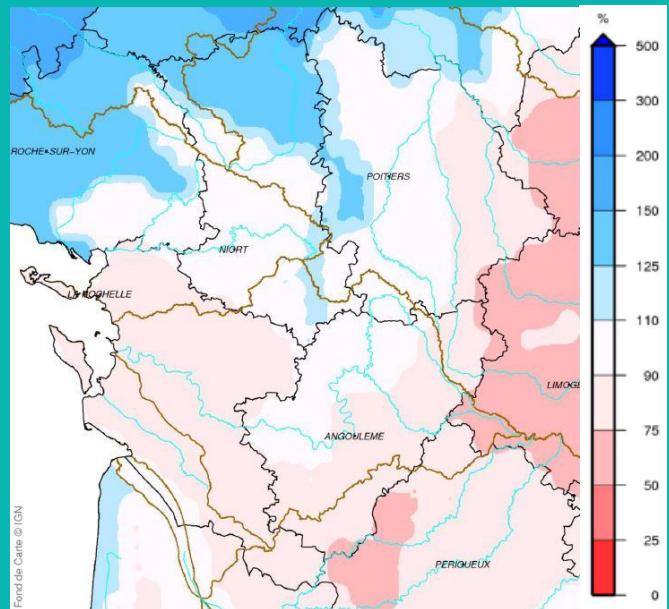
Sources : Météo France ; bulletin mensuel fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine



Pluviométrie du mois de novembre 2018

Il est tombé 60 à 120 mm de pluies courant novembre sur le territoire. L'Est de la Vienne et le Sud de la Charente ont été presque 2 fois moins arrosés que le Nord-Ouest des Deux-Sèvres.

Ainsi, les cumuls pluviométriques mensuels sont 10 à 30 % inférieurs aux normales saisonnières en Charente-Maritime, sur le Sud de la Charente et l'Est de la Vienne, tandis qu'ils sont 10 à 40 % supérieurs aux normales de l'Ouest de la Vienne jusqu'au Nord des Deux-Sèvres.



Carte des rapports aux normales de novembre 2018

Cumuls d'octobre et de novembre 2018 aux 4 principales stations

Les cumuls pluviométriques de novembre 2018 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles à Cognac (-18%) et La Rochelle (-18%) ; et proches des normales à Niort (-3%) et Poitiers (-1%).

COGNAC

OCTOBRE	NOVEMBRE
66,3	71,1
(81,2)	(86,3)

LA ROCHELLE

OCTOBRE	NOVEMBRE
43,0	76,3
(92,6)	(93,6)

NIORT

OCTOBRE	NOVEMBRE
78,2	90,7
(96,8)	(93,2)

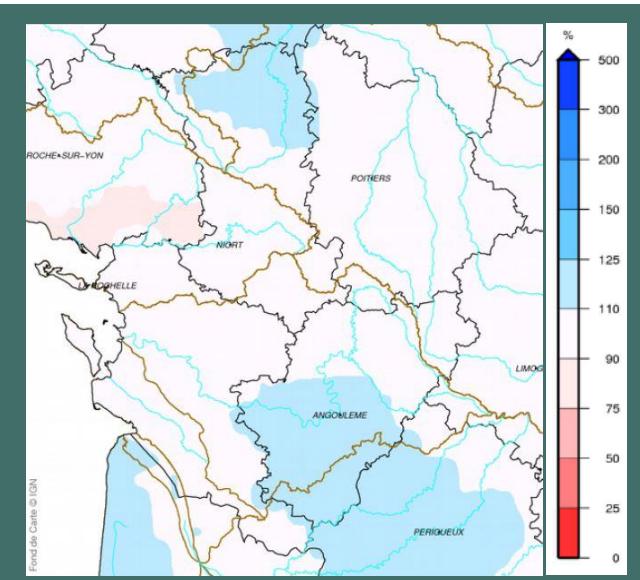
POITIERS - BIARD

OCTOBRE	NOVEMBRE
49,6	71,8
(75,6)	(72,8)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont indiqués entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre 2017 à octobre 2018

Durant l'année hydrologique (novembre 2017- octobre 2018), la Vienne et le littoral ont été moins arrosés (entre 700 et 800 mm) que le Sud du territoire où les cumuls sont de l'ordre de 900-1000 mm. Dans les Deux-Sèvres, ils varient de 750 à 950 mm. Ces cumuls de pluies sont relativement conformes aux normales, à plus ou moins 10 % près ; les fréquents excès pluviométriques de décembre 2017 à juillet 2018 compensent les déficits de novembre 2017 et d'août à octobre 2018.

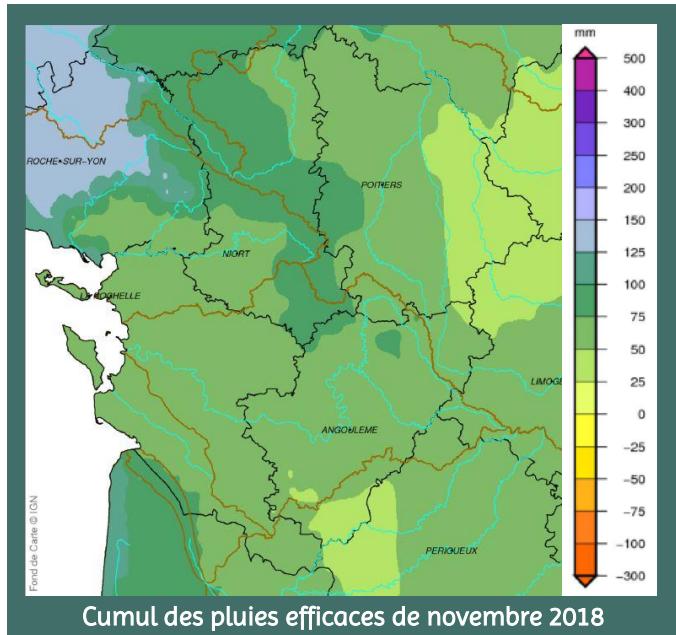


Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (nov. 2017 à octobre 2018)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

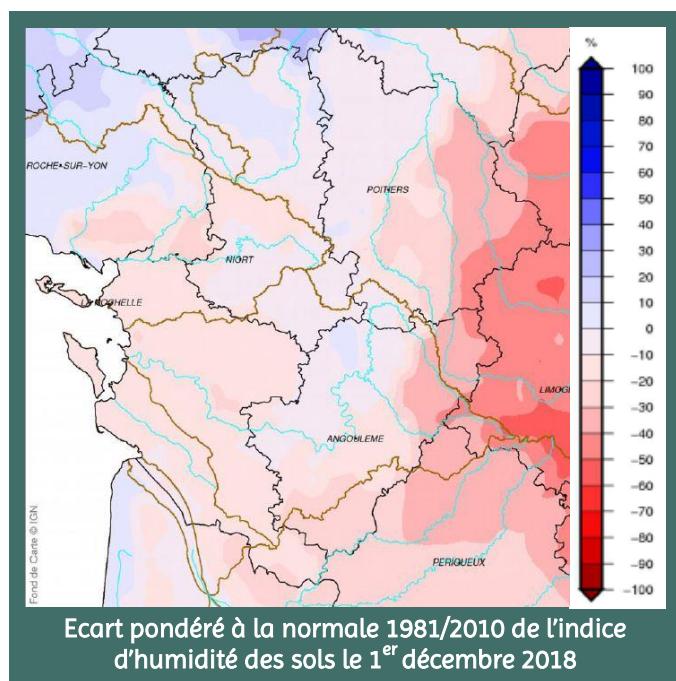
Les cumuls de pluies efficaces sont généralement compris entre 50 et 75 mm sur l'ensemble du territoire, descendant à 40 mm sur l'Est de la Vienne et l'extrême Sud de la Charente. Ils varient entre 60 et 90 mm dans les Deux-Sèvres.



Humidité dans les sols superficiels

Les précipitations de novembre ont permis une humidification des sols superficiels sur l'ensemble du territoire, mais ils restent un peu plus secs que la normale au 1^{er} décembre, notamment à l'Est.

Les déficits de l'ordre de 10-20% en Charente-Maritime et dans le Sud de la Charente, s'accentuent sur l'Est jusqu'à 30-40 %. Du Nord-Ouest de la Charente au Nord du Poitou, l'humidité des sols est conforme à la saison.



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitement ARB NA
Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20181130.pdf



Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

Rappel : Malgré la baisse généralisée du niveau des nappes, classique pour la période, la situation reste dans l'ensemble favorable d'avril à juillet. La situation se dégrade à partir du mois d'août, l'effet bénéfique des fortes pluies de juin, encore ressenti en juillet, semble s'estomper. Cette dégradation perdure en septembre-octobre, en lien avec les fortes chaleurs et les faibles précipitations.

Synthèse par type de nappe au 30 novembre

Pour les nappes libres :

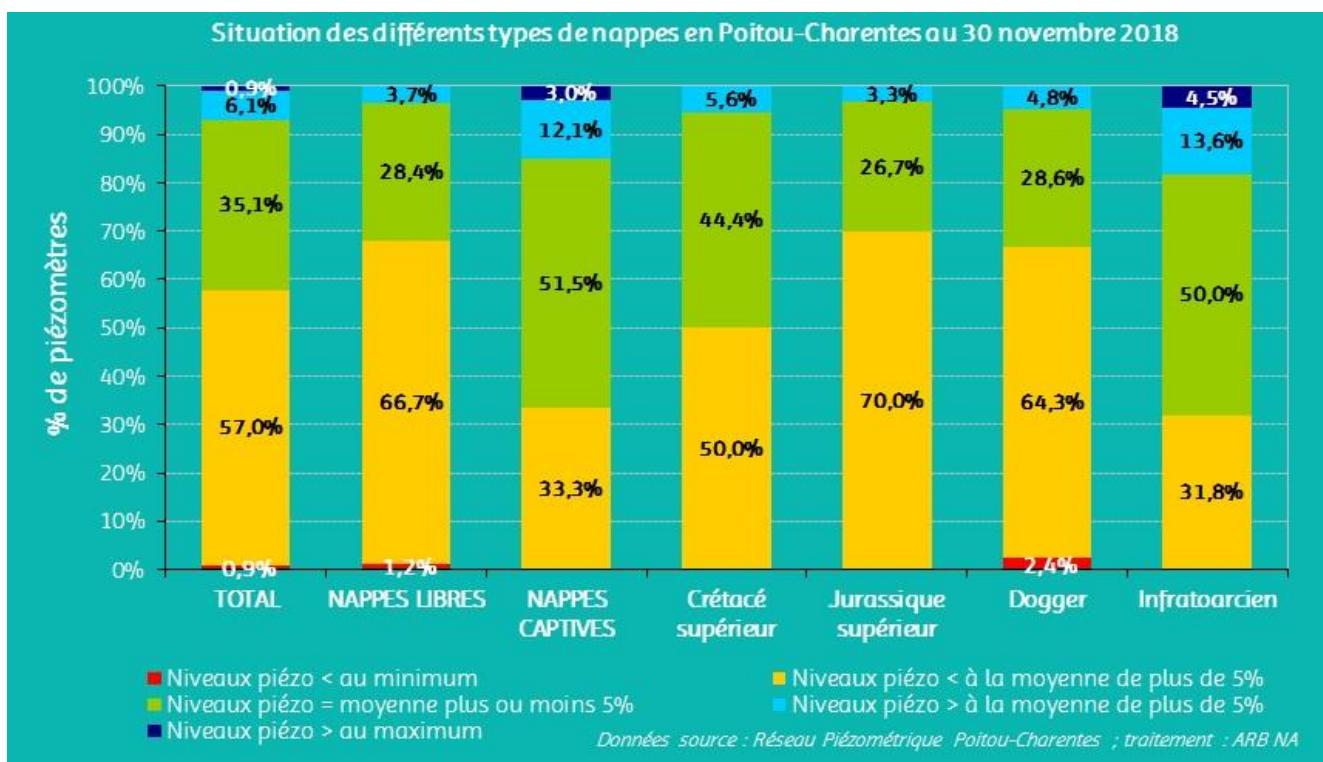
67,9% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne (58% fin octobre) ; 28,4% un niveau proche et 3,7% un niveau supérieur à leur moyenne.

A fin novembre, 36 piézomètres présentent une baisse par rapport au mois précédent et 78 indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 71 en baisse et 42 en hausse, fin octobre). Il semble ainsi que la phase de recharge soit en train de s'enclencher.

Au 30 novembre 2018, 66 piézomètres présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit 57,9% du parc tous types de nappes confondus (contre 50,4% fin octobre). 42,1% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne, contre 49,6% fin octobre. La situation de 2018 se situe au 10^{ème} rang des situations les moins favorables de ces vingt-trois dernières années.

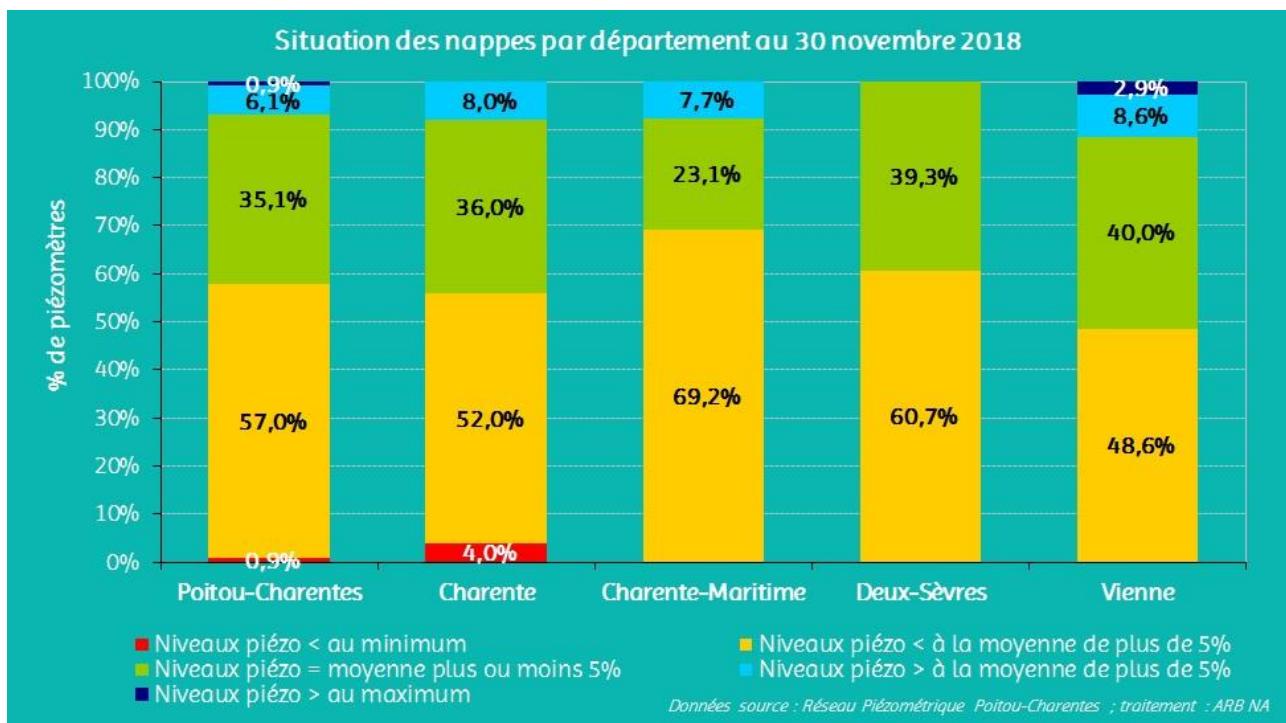
Pour les nappes captives :

66,7% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne (68,8% fin octobre), dont 51,5% proches (28,1 % fin octobre). 11 piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne (33,3%).



Synthèse par département au 30 novembre

- En Charente, la situation s'est légèrement dégradée par rapport à fin octobre : 56% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne, contre seulement 52% fin octobre ; et 44% affichent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 48% fin octobre).
- En Charente-Maritime, la situation s'est également dégradée : 69,2% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne, contre seulement 61,5% fin octobre ; et 30,8% affichent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 38,5% fin octobre).
- En Deux-Sèvres, la situation s'est également dégradée : 60,7% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne, contre seulement 55,6% fin octobre ; et 39,3% affichent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 44,4% fin octobre).
- En Vienne, la situation s'est dégradée : 51,4% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne, contre 62,9% fin octobre ; et 48,6% affichent un niveau inférieur à leur moyenne (contre seulement 37,1% fin octobre).



Secteur Sud Vendée du Marais Poitevin

Source : Observatoire de l'Environnement en Vendée

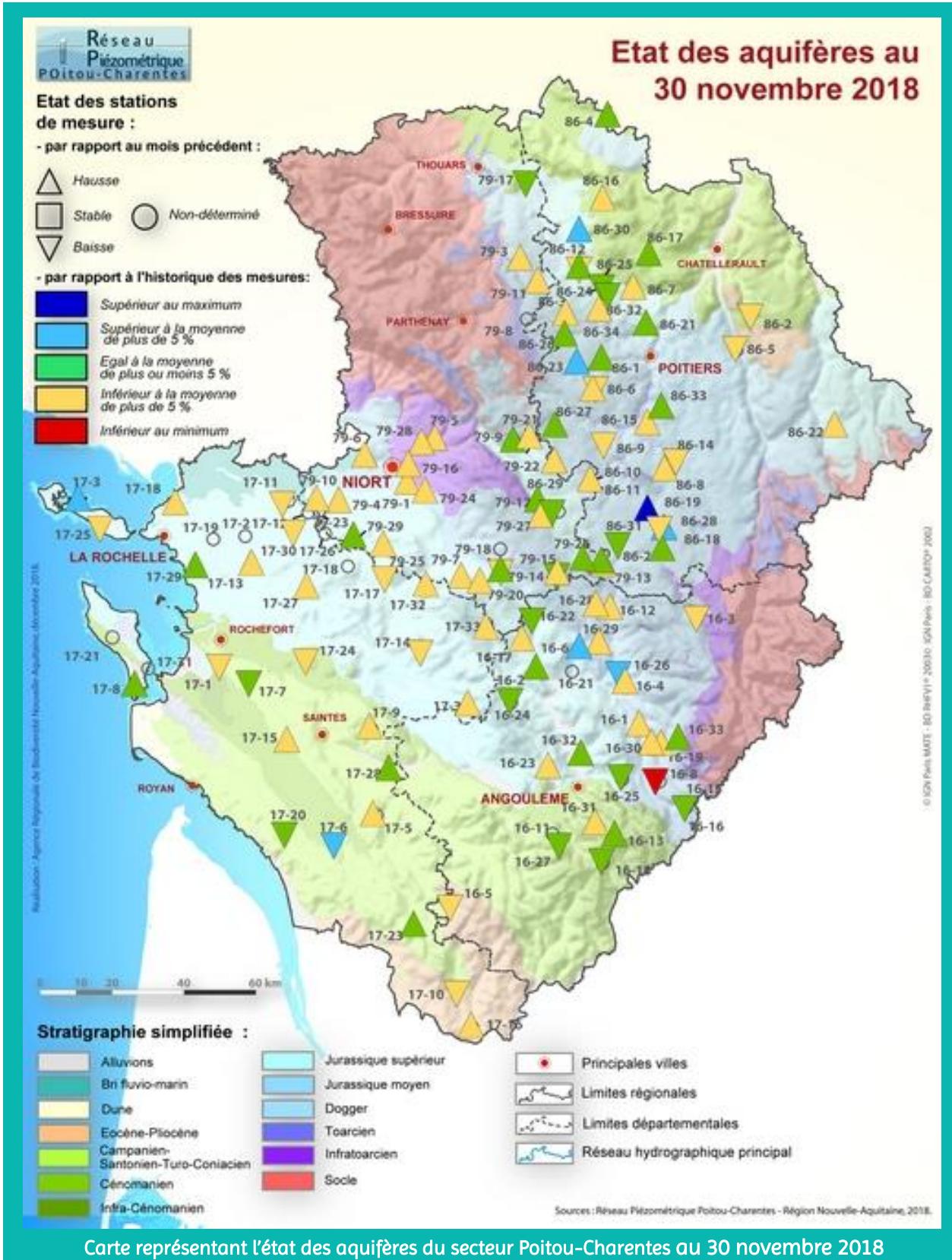
Le bulletin de suivi du niveau des nappes en Vendée n'est plus disponible, néanmoins les données (mises à jour quotidienne-ment) sont toujours consultables et téléchargeables pour chaque station de mesure.



Pour en savoir plus ...
<https://observatoire.vendee.fr>

Consultez le site de l'Observatoire départemental de la Vendée pour suivre les ressources en eau du secteur Sud Vendée du Marais Poitevin





Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes



HYDROLOGIE



Sources : Banque HYDRO, DREAL Nouvelle-Aquitaine (Département Hydrométrie et Prévision des Crues Vienne-Charente-Atlantique) et Pays de la Loire

Le tableau suivant permet de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (35 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé, sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

La situation

En novembre, la tendance générale des débits des cours d'eau est plutôt à la hausse, avec des augmentations plus ou moins marquées selon les secteurs et les périodes, en fonction de l'évolution des pluies. Néanmoins, la totalité des stations affichent un débit moyen mensuel inférieur à la moyenne interannuelle, avec des déficits plus marqués qu'en octobre.

Certaines stations affichent encore des débits très nettement inférieurs aux moyennes de saison, comme sur la Vienne amont, la Vonne, l'Autise, la Vendée, la Tude et la Bonnieure. A noter que le débit de crise (DCR) a été franchi sur la Vienne à Etagnac, durant 8 jours lors de la seconde moitié du mois.

Synthèse par station

Bassin / secteur	Cours d'eau	Localisation de la station de suivi	Période de référence	Débits moyen (m³/s)		% par rapport à la moyenne
				Nov. interannuel	Nov. 2018	
Vienne amont	Vienne	Etagnac (16)	1969-2017	58,60	10,98	18,7%
Vienne aval	Vienne	Lussac-les-Châteaux (86)	1985-2017	72,00	15,45	21,5%
	Vienne	Ingrandes (86)	1918-2017	111,00	25,74	23,2%
	Veude	Lémeré (37)	1997-2017	0,94	0,51	54,6%
Gartempe	Gartempe	Vicq-sur-Gartempe (86)	2007-2017	21,08	6,98	33,1%
Creuse	Creuse	Leugny (86)	1964-2017	56,00	14,01	25,0%
Clain	Vonne	Cloué (86)	1969-2017	2,63	0,52	19,9%
	Boivre	Vouneuil-sous-Biard (86)	1987-2017	0,76	0,29	37,5%
	Clain	Poitiers (86)	1988-2017	11,20	3,93	35,1%
	Clain	Dissay (86)	1965-2017	17,80	5,68	31,9%
	Thouaret	Luzay (79)	1971-2017	1,40	0,568	40,6%
Thouet	Argenton	Massais (79)	1969-2017	3,54	2,57	72,7%
	Dive du Nord	Pouançay (86)	1967-2017	2,17	1,32	60,8%
	Thouet	Montreuil-Bellay (49)	2012-2017	11,68	4,94	42,3%
	Lay	Mareuil-sur-Lay-Dissais (85)	1969-2017	7,34	3,14	42,7%
Sèvre Niortaise et Marais Poitevin	Autise	Saint-Hilaire-des-Loges (85)	1971-2017	2,64	0,484	18,3%
	Sèvre Niortaise	Azay-le-Brûlé (79)	1971-2017	3,68	1,90	51,6%
	Sèvre Niortaise	Niort (79)	1969-2017	9,63	3,42	35,5%
Vendée	Vendée	Pisotte (85)	1993-2017	4,51	0,67	14,9%
Sèvre Nantaise	Sèvre Nantaise	Saint-Mesmin (85)	1994-2017	4,67	1,80	38,5%
	Sèvre Nantaise	Tiffauges (85)	1968-2017	8,54	4,43	51,8%
Dronne	Lizonne	Saint-Séverin (16)	1985-2017	4,84	1,77	36,7%
	Dronne	Bonnes (16)	1970-2017	16,20	5,97	36,9% *(7)
	Tude	Médillac (16)	1969-2017	2,20	0,22	10,2%
	Dronne	Coutras (33)	2004-2017	13,80	6,26	45,3%
	Bonnieure	Saint-Ciers-sur-Bonnieure (16)	1968-2017	1,06	0,19	18,3%
Charente amont	Tardoire	Montbron (16)	1967-2017	5,05	1,23	24,3%
	Touvre	Gond-Pontouvre (16)	1980-2017	11,62	8,36	71,9%
	Charente	Vindelle (16)	1977-2017	25,40	7,74	30,5%
Charente moyenne	Charente	Jarnac (16)	1990-2017	34,60	19,69	56,9%
Charente aval	Né	Salles-d'Angles (16)	1969-2017	2,30	1,03	44,7%
	Seugne	Saint-Seurin-de-Palenne (17)	1968-2017	5,72	2,45	42,8%
	Charente	Chaniers (17)	2004-2017	40,50	24,13	59,6%
	Boutonne	Saint-Séverin-sur-Boutonne (17)	1969-2017	4,54	1,98	43,5%
Seudre	Seudre	Saint-André-de-Lidon (17)	1970-2017	0,62	0,27	44,1%

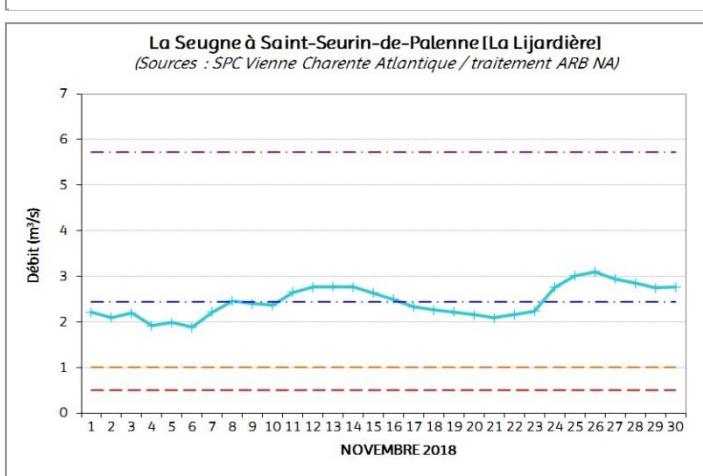
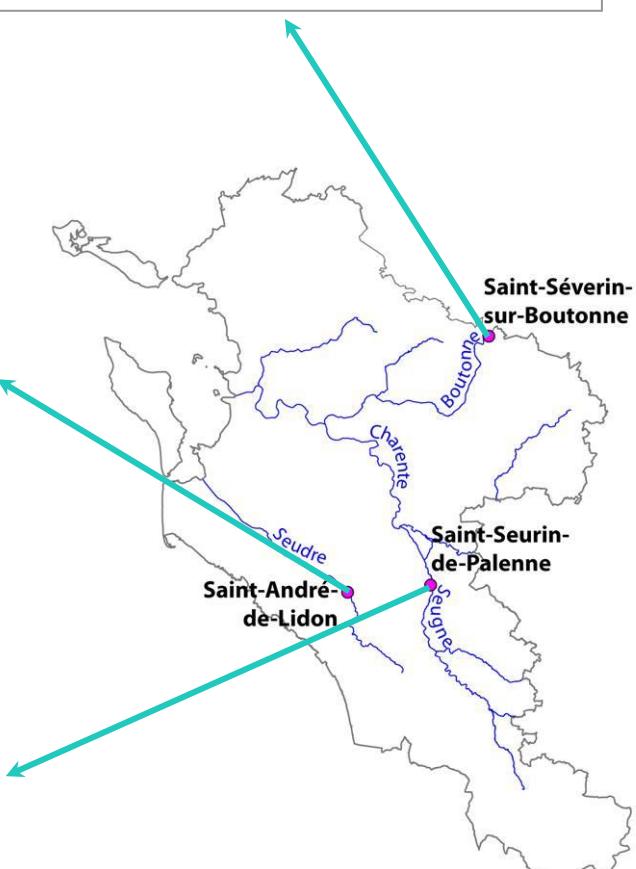
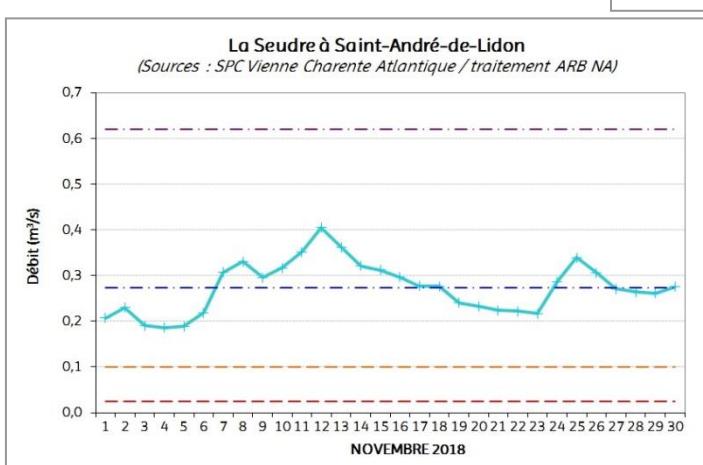
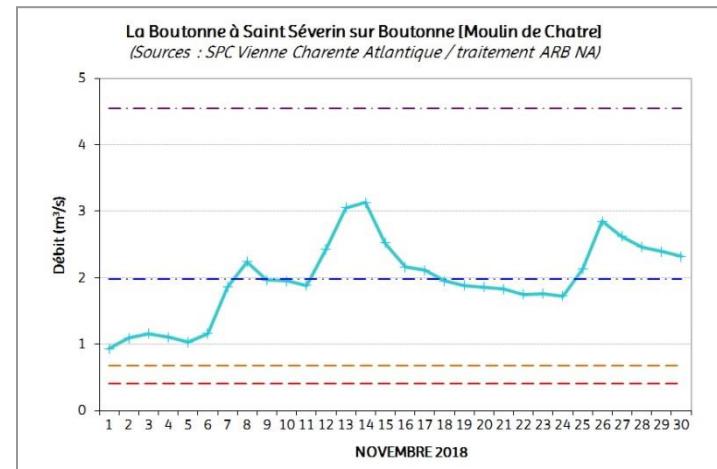
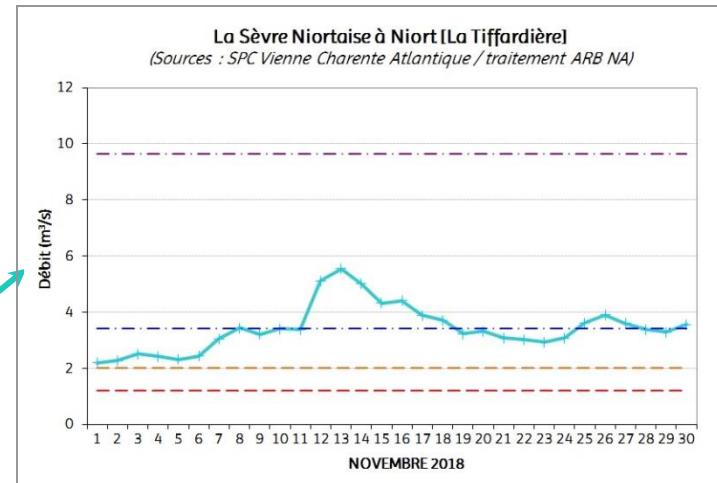
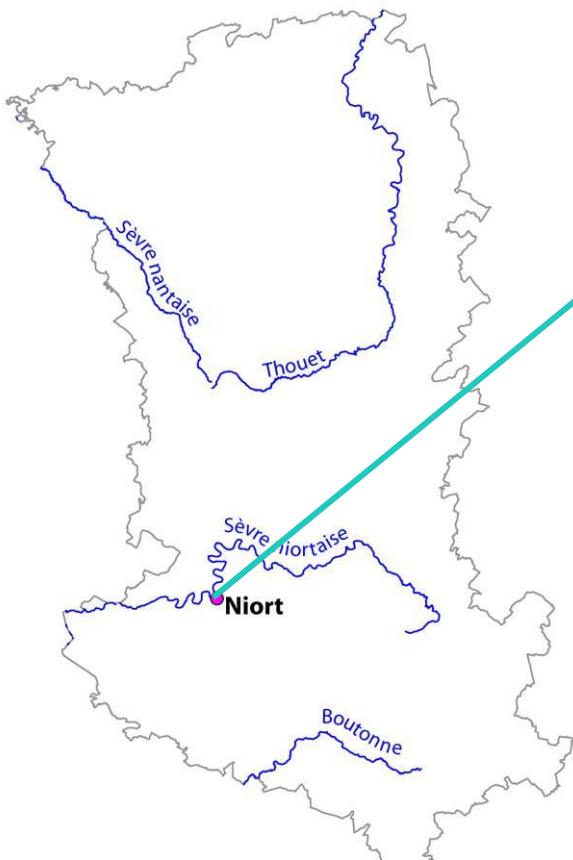
ND : données non disponibles ou nombre de valeurs trop faible pour avoir une moyenne représentative

* : valeurs de débit journalier manquantes (nombre de jours manquants)

/I : données incertaines

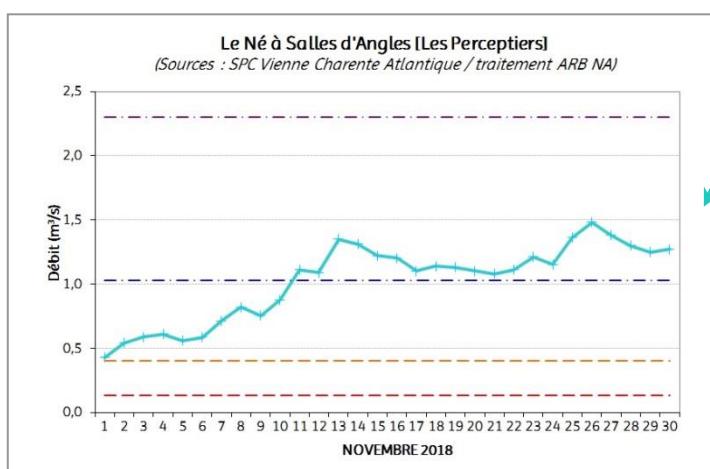
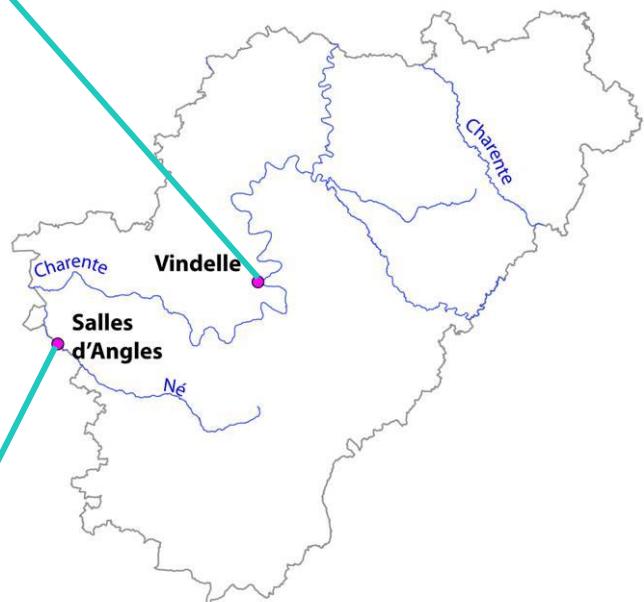
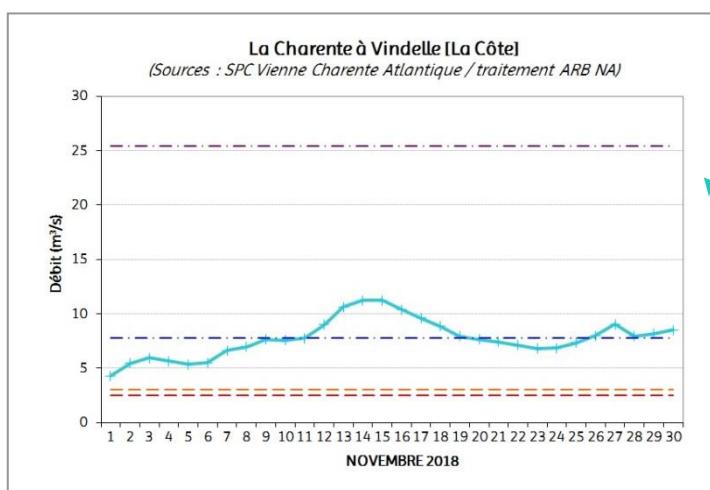
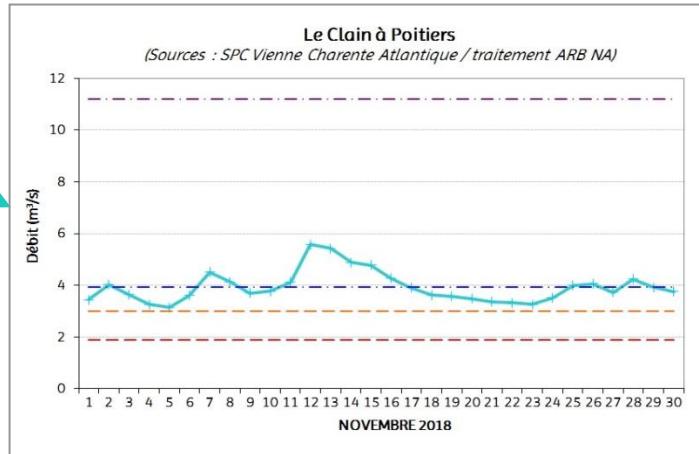
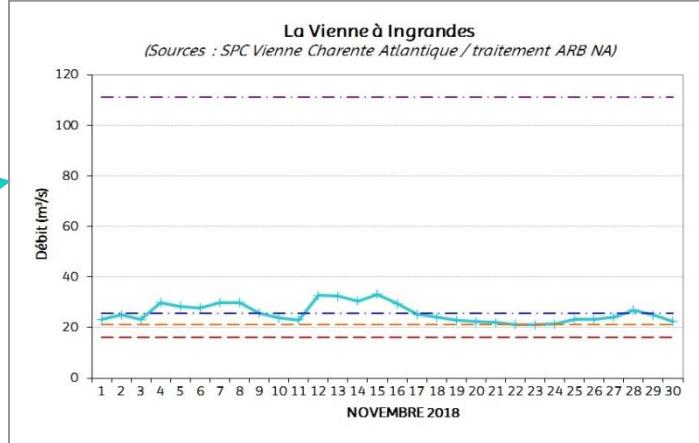
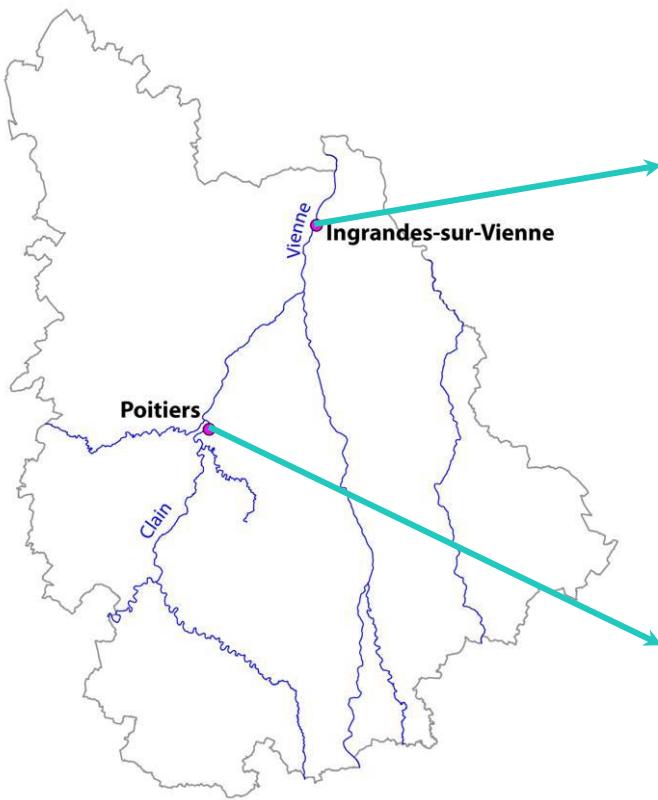
Légende : 0 à 20% 20 à 50% 50 à 90% 90 à 110% 110 à 150% > 150%

Tableau récapitulatif des débits moyens mensuels (nov. 2018), interannuels et % du rapport entre les 2



Profils représentant les débits journaliers du mois, mesurés au niveau de différentes stations
(Source : Service de Prévision des Crues Vienne – Charente – Atlantique ; traitement : ARB NA)

Légende :	Moyenne mensuelle interannuelle
Débit journalier	Débit de Crise (DCR)
Moyenne mensuelle	Débit d'Objectif Etiage (DOE)



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html

Suivez les débits quotidiennement



Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne**.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à $10 \text{ m}^3/\text{s}$. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sécurité Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « *l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à $10 \text{ m}^3/\text{s}$* ».

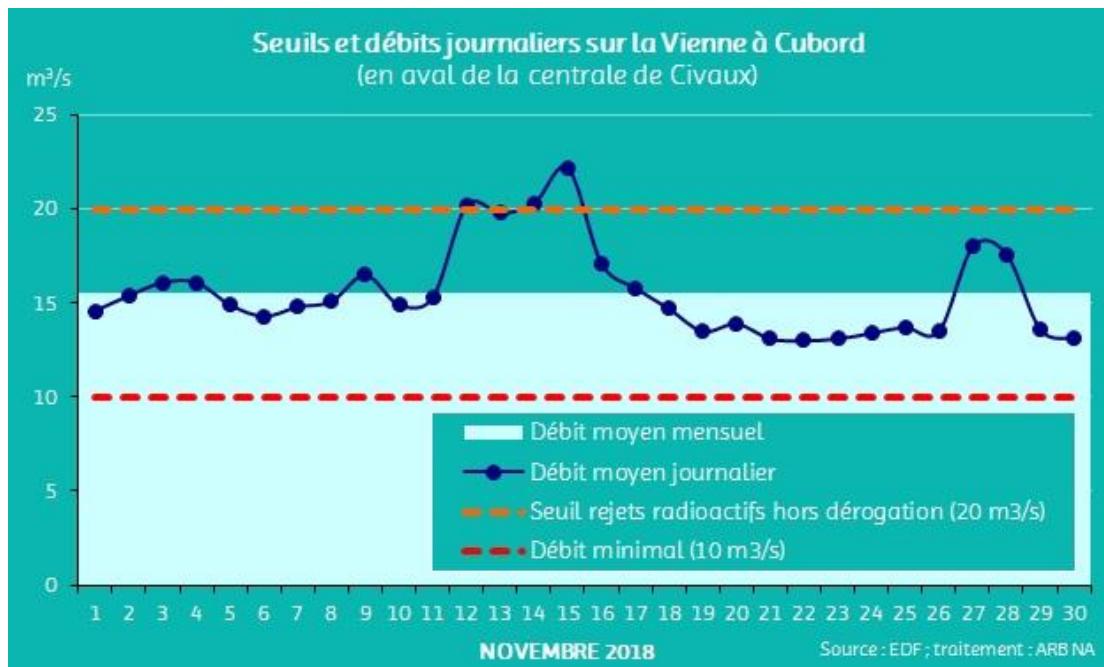
* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sécurité nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

La centrale préleve avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de $4 \text{ m}^3/\text{s}$, dont $2 \text{ m}^3/\text{s}$ sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m^3/s** . Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m^3/s , les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sécurité nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m^3/s** . Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord, station débitmétrique de référence = $13,1 \text{ m}^3/\text{s}$ (le 30/11)
- à Lussac-les-Châteaux = $12,8 \text{ m}^3/\text{s}$ (le 30/11)

Si le débit moyen journalier de la Vienne a été systématiquement supérieur à $10 \text{ m}^3/\text{s}$ courant novembre, il a en revanche été inférieur à $20 \text{ m}^3/\text{s}$ durant 27 jours. En conséquence, les effluents sont stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le mini-site d'EDF sur la centrale de Civaux



LES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente



En lien avec les faibles précipitations, les stocks disponibles ont été particulièrement sollicités en août et en septembre. Comme en octobre, les taux de remplissage continuent de baisser légèrement ce mois-ci : - 6% pour le Cébron (mi-novembre) ; -1%

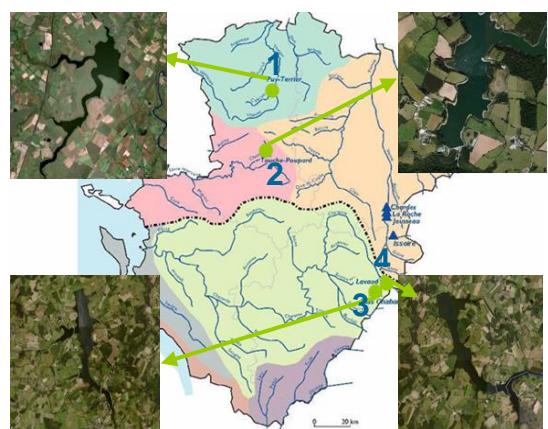
pour la Touche-Poupard ; -1% pour Mas Chaban et -4% pour Lavaud entre fin octobre et fin novembre. Néanmoins les volumes encore disponibles restent plus élevés que l'an dernier à la même époque.

	Deux-Sèvres		Charente	
	Cébron-Puy Terrier (1)	Touche-Poupard (2)	Mas Chaban (3)	Lavaud (4)
Fin nov. 2018	48% (mi-nov.)	44%	16%	17%
Fin oct. 2018	54%	45%	17%	21%
Fin sept. 2018	56%	50%	25%	48%
Fin août 2018	63%	66%	43%	63%
Fin juillet 2018	87%	87%	85%	94%
Fin juin 2018	98%	98%	100%	99%
Fin mai 2018	92%	100%	100%	100%
Fin nov. 2017	21%	32%	10%	10%
Fin oct. 2017	25%	34%	11%	8%
Fin sept. 2017	30%	36%	13%	10%
Fin août 2017	40%	41%	24%	17%
Fin juillet 2017	47%	56%	40%	33%
Fin juin 2017	54%	65%	55%	46%
Fin mai 2017	61%	72%	-	49%
Capacité totale (en millions de m ³)	11	15	14	10

Evolution du taux de remplissage des grands barrages de Poitou-Charentes

Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Source : Google Earth

Pour en savoir plus ...

<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

[Plaquette d'information sur le barrage de la Touche-Poupard](#)



L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Agence Française pour la Biodiversité (AFB) ; Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA).



Le suivi ONDE

Les campagnes usuelles de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des cours d'eau se sont terminées **fin septembre 2018**.

Pour rappel, dans le cadre du réseau ONDE (Observatoire National Des Etiages), des campagnes de suivi usuel ONDE ont lieu une fois par mois de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux. Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon 4 modalités différentes :

- **classe 1a = écoulement visible acceptable**
 - **classe 1f = écoulement visible faible**
 - **classe 2 = écoulement non visible**
 - **classe 3 = assec.**
-

Une campagne d'observation complémentaire a eu lieu **fin novembre** dans les 4 départements de l'ex Poitou-Charentes. A noter toutefois que seulement 30 points ont été suivis dans le département de la Vienne, contre 97 habituellement ; les résultats sont donc à relativiser sur ce département, du fait d'une moins bonne représentativité*.

La situation d'écoulement des cours d'eau s'est nettement améliorée sur l'ensemble du territoire entre **fin octobre et fin novembre** : + 23% de stations en écoulement visible acceptable (classe 1a) et -14% de stations en « assec » (classe 3). Néanmoins, **18% des stations indiquent encore une absence d'écoulement** (écoulement non visible ou assec – classes 2 et 3).

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne*		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	47	59%	81	72%	29	49%	0	0%	157	56%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	24	30%	12	11%	23	39%	15	50%	74	26%
stations classe 2 "écoulement non visible"	2	3%	4	4%	2	3%	5	17%	13	5%
stations classe 3 "assec"	7	9%	16	14%	5	8%	10	33%	38	13%
Total stations	80	100%	113	100%	59	100%	30	100%	282	100%
Indice ONDE *	9,0		8,4		9,0		5,8		8,4	

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin novembre 2018

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

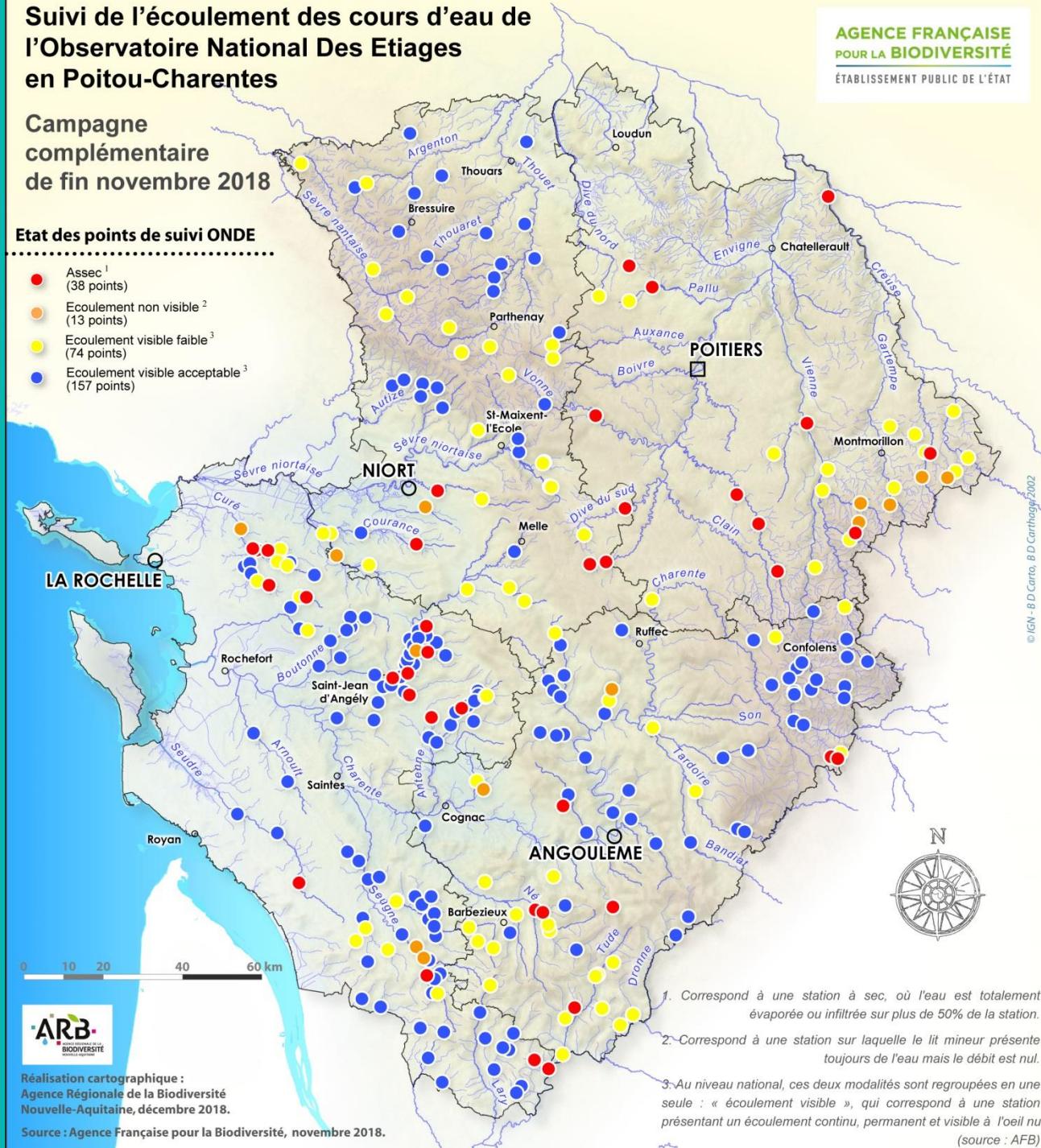
Suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National Des Etiages en Poitou-Charentes

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Campagne complémentaire de fin novembre 2018

Etat des points de suivi ONDE

- Assec¹ (38 points)
- Ecoulement non visible² (13 points)
- Ecoulement visible faible³ (74 points)
- Ecoulement visible acceptable³ (157 points)



Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes – Campagne complémentaire de fin novembre 2018

Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Suivi-des-ecoulements.html

Consultez la rubrique « suivi des écoulements » sur le site dédié à l'eau en Poitou-Charentes

LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

La période d'application des mesures de gestion définies pour l'étiage 2018 par les arrêtés cadre interdépartementaux s'est terminée fin septembre pour les bassins Veude-Négron-Creuse-Gartempe-Anglin, Vienne, et le périmètre du Grand Karst de LaRocheFoucauld ; tandis qu'elle a pris fin le 31 octobre pour les autres bassins (Charente, Saintonge, Clain, Sèvre Niortaise et Marais Poitevin, Thouet-Thouaret-Argenton, etc.).

Prélèvements hivernaux - remplissage des retenues

Les interdictions de **remplissage** (ou de maintien du niveau d'eau) des retenues à usage d'irrigation agricole et des plans d'eau, en vigueur durant la période d'étiage ont été prolongées jusqu'en décembre dans les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne et de Charente-Maritime (sauf pour certains bassins sur ce département, et avec une levée progressive des mesures selon les secteurs - dernier arrêté 18EB1443 du 5 décembre).

Autres usages

L'ensemble du département des Deux-Sèvres est concerné par une interdiction de manœuvre d'ouvrages hydrauliques du 30 octobre au 2 décembre.

Depuis le 7 juillet en Charente-Maritime, certains bassins sont concernés par une **interdiction ou une limitation de remplissage et de remise à niveau des mares de tonne de chasse**. Un nouvel arrêté a été pris le 9 novembre 2018 (arrêté n°18EB1412), maintenant en vigueur jusqu'au 30 novembre, l'interdiction de remplissage sur le sous-bassin Curé - Sèvre Niortaise et la limitation sur les Marais bord de Gironde Nord.



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié au suivi des mesures de restrictions sur sa commune



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Source : Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine

L'accès à l'eau potable peut être affecté par des problèmes de manque d'eau ou des problèmes de qualité liés à des épisodes de sécheresses (pollution plus concentrée). A contrario, les afflux d'eau importants occasionnels peuvent générer des problèmes de turbidité (eau troublée par des particules en suspension). A notre connaissance, aucune coupure d'alimentation en eau potable n'a été relevée ce mois-ci.

Pour tout savoir sur l'eau du robinet que vous consommez en Nouvelle-Aquitaine, consultez le site de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ (rubrique Votre santé > Environnement et santé > Eaux de consommation). Il donne accès à des informations pour mieux comprendre les enjeux de l'alimentation en eau potable ou savoir comment est gérée et distribuée l'eau du robinet en région. D'autre part, les résultats actualisés du contrôle sanitaire mis en œuvre par l'ARS sont accessibles sur le site du ministère chargé de la santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org

Rubrique : Connaître l'eau et ses usages en région > Eau potable



Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin
Novembre 2018



Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité sur le site :

www.eau-poitou-charentes.org

(Rubrique : Connaître l'eau et ses usages en Région > Sa quantité > Bulletins mensuels)

Pour consultez le bulletin mensuel de situation hydrologique au format vidéo ou au format audio,
rendez-vous dans l'espace multimédia :

www.eau-poitou-charentes.org/-Espace-multimedia-.html

Consulter les bulletins de situation hydrologique sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine
sur le site de l'ARB NA : <http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

(Rubrique : Productions > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine)

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres